

Le RGPD dans les Collectivités Territoriales

Labellisation CNIL
en cours

Objectifs de la formation

- Sensibiliser à la culture « *Informatique et Libertés* »
- Expliquer le RGPD et ses principes
- Donner les éléments nécessaires à une démarche de mise en conformité
- Au terme de la formation :
 - ▶ L'apprenant destiné à assurer un rôle de référent interne sera à même de mettre en place un processus de mise en conformité
 - ▶ Les autres acteurs (service RH, chefs de projet, ...) auront la connaissance suffisante pour prendre en compte le respect de la Loi dans le cadre de leurs fonctions

Moyens et méthode pédagogiques

- Plateforme e-learning
- QCM
- Tutorat
- Apports théoriques (RGPD, Loi I&L, **CGCT**, **RGS**, ...)
- Apports documentaires (web, site de la CNIL, ...)
- Modules e-learning avec synthèse et QCM téléchargeables
- Cas concrets, exemples pratiques

Votre tuteur

Christophe CHAMPOUSSIN
Consultant, formateur et CIL externe depuis 2009.

Pré requis

Aucun

Évaluation et sanction de la formation

- QCM à la fin de chaque module
- Évaluation de satisfaction via un questionnaire
- Remise d'une attestation de suivi de parcours de formation

Personnes concernées

- Personnes destinées à assurer en interne un rôle de référent pour les problématiques « données à caractère personnel » sans toutefois être désigné Délégué à la Protection des Données.
- Personnes devant avoir connaissance des principes (chefs de projet, direction, encadrement, DSI, juristes, responsable RH, ...)

Durée

Accès disponible 60 jours

Le RGPD dans les Collectivités Territoriales

Labellisation CNIL
en cours

Contenu

Contenu

- Introduction
- Définitions et champ d'application
- Grands principes
- Droits des personnes
- Responsabilités du RT et du ST
- Sécurité et confidentialité
- Analyses d'impact
- Transferts de données hors UE
- Codes de conduite et Certifications
- Les autorités de contrôle et la CNIL
- Voies de recours - Responsabilité
- Contrôles CNIL et sanctions
- Situations particulières de traitement
- **Collectivités Territoriales**



- Introduction
- Les formalités en détail
- Loi CADA
- Articulation avec autres textes
- RGS et homologation
- Les traitements des collectivités
- Focus sur les métiers des mairies
- Autorisations et actes réglementaires uniques
- L'AU n° 028 dédiée aux départements
- Les autres Normes Simplifiées
- Transparence de l'administration et liens d'intérêt
- Communication institutionnelle
- Dites le nous une fois
- Communication politique
- Démocratie de proximité
- Autres missions territoriales